

Procuration

Mandant(e)

Numéro de TVA
Nom
Rue et n°
NPA/lieu
N° de téléphone
Adresse mail

Mandataire

Nom
Rue et n°
NPA/lieu
N° de téléphone
Adresse mail

Le/la mandant(e) confère au mandataire le pouvoir d'accomplir les actes ci-après auprès de l'Administration fédérale des contributions (AFC), Division principale de la TVA :

Seulement un choix possible

- Etablissement des décomptes TVA, demandes de renseignements, démarches administratives.
Adresse : toute la correspondance est envoyée au **mandataire**.
- Etablissement des décomptes TVA, demandes de renseignements, démarches administratives.
Adresse : toute la correspondance est envoyée au/à la **mandant(e)**.
- La procuration n'est valable que pour les actes suivants :
(à définir précisément)
.....
.....
.....

La procuration reste valable jusqu'à révocation écrite.

Date
.....

Signature du/de la mandant(e)
.....